

MURMURE

-face à la prison, un murmure ne suffit pas-

**Murmure est un journal apériodique diffusé devant la maison d'arrêt d'Angers.
Murmure veut briser le silence de la taule... haut et fort !**

oct-nov/2012 - n°14

ÇA BOUGE DERRIÈRE LES MURS

PLAINTES CONTRE UN MATON, TENTATIVE D'ÉVASION...

On a appris dans la presse le 9 octobre dernier, qu'un dossier embarrassant les surveillants est en ce moment sur le bureau du juge d'instruction d'Angers. Un détenu a porté plainte contre un surveillant qui l'a fouillé à nu dans une coursive de la maison d'arrêt, et devant des témoins en septembre 2011. On sait que l'administration pénitentiaire n'aime pas quand il y a des choses comme ça qui sortent, quand les détenus osent porter plainte. Même si rarement elle est condamnée, ou alors très longtemps après. On attend toujours le procès des plaintes contre les conditions d'incarcération. On croit pas trop à la justice, mais on aime bien voir l'administration pénitentiaire angoissée de voir ces pratiques sortir au grand jour.

Dans la même semaine, ces mêmes journaux ont traité la «tentative d'évasion» de deux détenus de la maison d'arrêt. Ils auraient tenté de faire un ghet apens contre un surveillant, mais ça a échoué. Ils ont refusé leurs comparution immédiate. Leur procès aura lieu le 22 novembre prochain. En attendant ils auraient été tous les deux transférés.

ON VOUDRAIT EN SAVOIR PLUS SUR TOUT ÇA

Ces histoires de protestation nous intéressent. Ils nous semble important d'arriver à relayer correctement ce qu'il se passe à l'intérieur afin de faire circuler les nouvelles auprès d'autres détenus, d'autres proches, et aussi vers l'extérieur. Pour plusieurs raisons : afin que des solidarités puissent éventuellement se créer, et pour que les actions de protestation ne soient pas étouffées par l'administration pénitentiaire, les syndicats de matons, et les journalistes.



MURMURE SONORE

On sait qu'il est difficile pour ce journal de passer les murs. Il y aura donc une version audio qui sera diffusée le 15 novembre à 17H sur le 101.5 fm.
faites passer l'info !



**qu'elles soient vétustes ou modernes,
qu'elles soient appelées maison
d'arrêt, centre de rétention, hôpital
psychiatrique, ou autres...**



**nous détruirons
toutes les prisons**

brèves locales

un blog pour le journal

Murmure s'équipe d'un blog.

murmure.noblogs.org

Vous pourrez retrouver les différents numéros ainsi que diverses infos.

soirée sur les pri- sons pour mineurs

Le jeudi 1 novembre, mur-
mure participera à une soi-
rée sur les prisons pour
mineurs, ce qui fera une
suite à l'article de ce jour-
nal.

19h discut-apéro autour
des prisons pour mineurs.

21h projection d'un film
sur une révolte dans une
prison pour mineurs.

Ce sera à l'étincelle (26 rue
maillé -tram molière-).

NOUVELLE PRISON ... FINALEMENT CE SERA POUR PLUS TARD

On sentait le dossier patiner, et les élus s'impatienter. La présentation du budget de la justice pour 2013 a confirmé les doutes sur le projet de nouvelle prison dans le département. Taubira, La ministre de la justice, a décidé de construire 5600 places supplémentaires en prison contre 22600 comme le voulait le gouvernement sarkozy. Les projets entamés seront menés à leur terme, mais les projets qui étaient à l'état de dossier sont quasiment tous stoppés.

C'est le cas pour la prison qui devait être bâtie sur Trélazé. Il y a quelques mois encore le préfet, les bétonneurs et les élus se frottaient les mains en pensant aux chantiers et à la manne financière qui devait les nourrir jusqu'en 2017, date de son ouverture.

Taubira annonce vouloir développer encore plus les peines alternatives, comme par exemple le bracelet électronique, ou la semi liberté... Mais en réalité son principal souci est financier car les caisses de l'Etat sont vides. Et la ministre a fait un premier bilan des coûts réels des dernières prisons construites sous ce modèle public-privé (PPP). Elle a donc décidé de ne plus construire avec ce type de partenariat, cette modalité de financement étant à terme «*particulièrement dispendieuse pour les finances publiques*». Tout le monde était au courant depuis bien longtemps, mais la famille bouygues et consort étant des proches du précédent gouvernement, cela ne les a pas trop gênés car comme dis l'adage, «*les profits de mes amis, sont mes profits*».

Localement, les élus de droite qui ont tout fait pour ralentir le projet dans l'agglomération angevine se disent finalement «*abandonnés par le gouvernement*». Les élus de gauche sont dégoûtés et grincent les dents en coulisse. Quant aux familles et détenus, on n'en sait rien car cela n'intéresse ni nos dirigeants, ni les journalistes.

Si l'argument des conditions de détention a été sorti ce n'est que pour qu'on accepte plus facilement leurs projets (et futurs profits), pour que l'on accepte un peu plus la prison, et ses conséquences.

Vétustes ou modernes, détruisons toutes les prisons !

L'ENFERMEMENT DES MINEURS AUJOURD'HUI

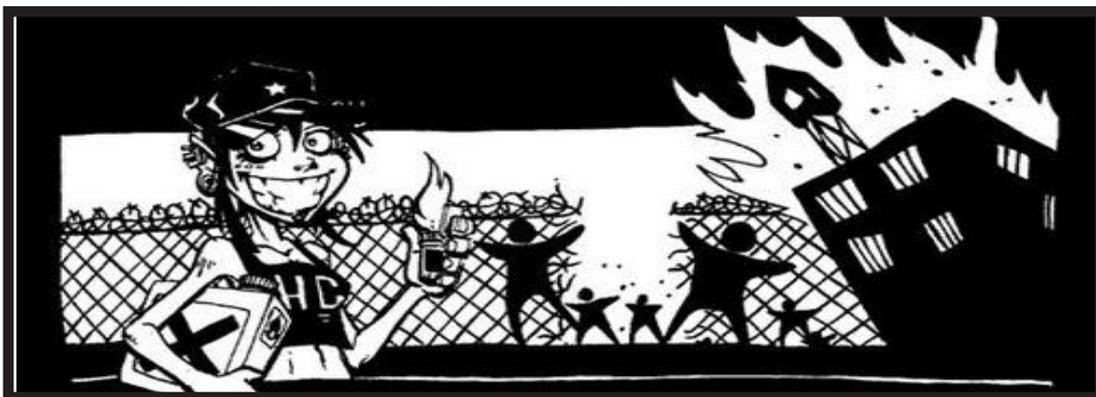
Après avoir évoqué dans le précédent numéro de murmure le début de l'enfermement des mineurs, nous voudrions aborder de la situation actuelle.

Il existe aujourd'hui plusieurs type de lieu d'incarcération pour mineurs. Les établissements qui font le plus parler d'eux. Ce sont les EPM (établissement pénitentiaire pour mineur). Il y en a actuellement 7 sur le territoire français. Le projet, décidé en 2002 par Perben, a vu le jour dès 2007 avec l'ouverture de plusieurs établissements, présentés comme étant des solutions pour sortir les mineurs prisonniers des maisons d'arrêt. Ils reposent surtout sur le principe d'incarcération et d'éloignement des villes d'origine (Angers dépend de l'EPM d'Orvault). Les critiques ont notamment porté sur le côté fermé de ces centres ce qui est contraire à l'ordonnance de 45. Aujourd'hui on voit que certains quartiers pour mineurs en maison d'arrêt existent toujours. De plus les bilans des premières années des EPM sont catastrophiques (suicides, révoltes...). Les rapports se succèdent et on assiste aujourd'hui à un gel des construction de nouveaux EPM.

L'attirail des établissements pour mineurs de l'administration pénitentiaire ne s'arrête pas aux EPM. La droite a ainsi créé les centres éducatifs renforcés (CER), la gauche a de son côté créé les centres éducatif fermé (CEF). Le président du tribunal pour enfant de Bobigny, les considère comme des «*formes modernes des maisons de corrections, les sévices corporels en moins.*» Le nouveau président avait annoncé qu'il doublerait leur nombre pendant son mandat, c'est à dire passer de 44 à 80 établissements. Sauf que voila les effets d'annonces sécuritaires se heurtent parfois à la réalité du terrain. De nombreuses voix se font entendre pour critiquer ce qu'ils se passent aujourd'hui dans ces centres. Le contrôleur général des prisons s'alarme du personnel non qualifié. Certains éducateurs refusent même d'aller travailler dans ces centres, considérant qu'il n'est pas possible de remplir leurs missions dans ces conditions. De plus des plaintes pour maltraitances et quelques témoignages d'actuels et d'ancien détenu commencent à sortir publiquement notamment au CEF de Savigny (près de Paris).

Dans le futur on peut craindre que la direction que l'Etat a pris vers le contrôle et le tout carcéral ne soit pas abandonnée, et que de nouveaux centres avec des nouveaux sigles prennent le relais.

Alors tant qu'il y aura des prisons, on foutra le boxon !



brèves non locales

nouvelle Envolée

le journal anticarcéral "l'envolée" vient de sortir de nouveau... Ce numéro 33 revient sur les mouvements qu'il y a eu dans les prisons cet été. Vous pouvez nous le demander quand nous sommes devant la maison d'arrêt. On peut également l'envoyer à votre proche qui est incarcéré.

évasion à Lavour

2 détenus de l'EPM de Lavour se sont faits la malle le 15 octobre. Malgré le lancement rapide du plan épervier, ils courent toujours. Et c'est tant mieux !

manif de proches devant la prison de villefranche sur saône

Plus d'une cinquantaine de proches de détenus ont manifesté devant la prison de Villefranche-sur-Saône en diffusant un texte signé par 200 détenus de cette même prison. Ils protestaient contre les conditions de détention, demandaient l'arrêt des violences contre les personnes détenues, et la fin des fouilles systématiquement à nu à la suite des parloirs.

“LA TORTURE NE S’AMÉNAGE PAS, ELLE SE SUPPRIME”

« En juin 2007, certaines lettres de prisonniers filtraient de la prison de Sequedin, prison construite en 2005 près de Lille. Elles dénonçaient les humiliations, le racisme et la violence dont la population pénale était victime.

En juin 2011, le centre pénitentiaire d’Annœullin ouvrait ses portes. Cet établissement, inscrit dans un plan national de construction, se veut être une prison moderne, confortable, plus humaine, prenant le relais du centre de détention de Loos, dont la vétusté et la surpopulation étaient les critères dominants. Or, force est d’admettre que, loin d’avoir résolu quelque problème que ce soit, ce centre d’expérimentation pénitentiaire, à l’instar de ce que fut Sequedin en son temps, fait subir à ceux qu’il enferme les souffrances de la déshumanisation carcérale.

À ce jour, il nous appartient de briser le mur du silence en dénonçant conjointement la violence de l’institution et son insolent pouvoir axé sur le musellement des enfermés. Par ces divers courriers, notre dessein est d’alerter l’extérieur sur les conditions de détention intrinsèques à la prison d’Annœullin. Ces témoignages divulguent le comportement de certains surveillants et autres gradés, faisant état d’une intimidation régulière, d’abaissements constants et de brimades usuelles. Ils sont aussi ce que vous voudrez bien en retenir. Certains prétendront qu’il ne s’agit là que d’excès et d’abus de pouvoir d’une minorité. Ce à quoi nous rétorquerons qu’il en est de la marque de fabrique des lieux, représentant son fonctionnement en lui-même.

Pour imaginer pouvoir résister, il faut commencer par pouvoir parler. Pour s’organiser, il faut pouvoir échanger des idées et c’est cela que tente d’empêcher l’administration gardienne. Nous n’avons alors d’autre option que de braver cet interdit en dévoilant ce qui doit l’être.

Construire de nouveaux établissements n’a jamais servi à humaniser le système carcéral sachant que prétendre humaniser les prisons, c’est tenter d’humaniser les cimetières.

Construire de nouvelles prisons ne répond qu’à une logique de surenchère, à savoir enfermer toujours plus et toujours plus longtemps et n’obéit qu’à une optique de rentabilité assimilant le stock humain à une matière première économiquement exploitable.

La torture ne s’aménage pas, elle se supprime. »

Lettre de Xavier Vanlancker, septembre 2012

qui sommes nous ?

Nous sommes des personnes d’Angers qui nous sentons concernées par la prison et ces incidences sur les personnes incarcérées, leurs proches, et la société en générale.

Nous pensons que la critique de la prison ne se limite pas à ses murs, mais aussi à la société qui les construisent, basée sur les dominations, l’exclusion, et le contrôle. Et si nous ne faisons partie d’aucune organisation ou association, nous nous organisons.

Si cette feuille d’infos vous intéresse, vous questionne, vous donne envie d’y participer ou de réagir, si vous voulez laisser un message, ou si vous voulez recevoir les anciens numéros, n’hésitez pas à nous contacter.

pour nous contacter

sur internet : guillotine@boum.org

ou sur papier : murmure c/o l’étincelle - 26 rue maillé 49100 Angers

notre blog : mumure.noblogs.org